

## **SÉANCE DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 AOÛT 2019**

Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 19 août 2019, à 16 h 30. La séance est sous la présidence du Maire Vincent Deguise et les membres suivants sont présents: Serge Baron, Jean-Guy Cournoyer, Mélanie Gladu, Michel Latour, Jacques Renaud et Ginette Richard. Le Directeur général et Secrétaire-trésorier, M. Martin Valois, est également présent.

### **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS**

#### **RECOMMANDATION CP-19-173**

##### **Entrepôt rue Laval à Saint-Joseph-de-Sorel Réfection de la façade Certificat de paiement #1**

Considérant que la compagnie Construction Beaulieu et Bergeron Inc., qui a obtenu le contrat pour le projet mentionné en rubrique, a produit une réclamation pour des travaux exécutés en date du 19 juillet 2019 intitulé "Certificat de paiement #1";

Considérant que l'architecte Daniel Cournoyer, dûment mandaté pour la surveillance des travaux du projet mentionné en rubrique, a procédé à une analyse du certificat de paiement #1 produit par ledit entrepreneur et recommande le paiement au montant de 14 251,08 \$, incluant les taxes;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

Que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel entérine le paiement de 14 251,08 \$, incluant les taxes, à l'entrepreneur Construction Beaulieu et Bergeron Inc. pour les travaux effectués en date du 19 juillet 2019, le tout tel que décrit au certificat de paiement #1 et conformément aux recommandations de l'architecte Daniel Cournoyer, lesdits travaux étant financés à même le budget courant.

#### **RECOMMANDATION CP-19-174**

##### **Renouvellement des infrastructures municipales des rues Catherine, Moreau, Pie X et partie de Saint-Pierre Décompte progressif no 6**

Considérant que la compagnie Danis Construction Inc., qui a obtenu le contrat pour le projet mentionné en rubrique, a produit une réclamation pour des travaux exécutés en date du 1<sup>er</sup> août 2019 intitulé « Décompte progressif no 6 »;

Considérant que la firme d'ingénieurs conseils FNX-INNOV, dûment mandatée pour la surveillance des travaux du projet mentionné en rubrique, a procédé à une analyse du décompte progressif no 6 produit par ledit entrepreneur et recommande le paiement au montant de 329 549,13 \$ incluant les taxes et une retenue de 5%;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel effectue le paiement de 329 549,13 \$ incluant les taxes et la retenue de 5%, à l'entrepreneur Danis Construction Inc. pour les travaux effectués en date du 1<sup>er</sup> août 2019, le tout tel que décrit au décompte progressif no 6 et conformément aux avis de la firme d'ingénieurs conseils FNX-INNOV, lesdits travaux étant financés par le règlement d'emprunt numéro 373.

**RECOMMANDATION CP-19-175**

**Stationnement 322, rue Mc Carthy  
Interdiction**

Considérant que la recommandation CP-19-158 mentionnait d'ajouter un panneau de signalisation interdisant le stationnement face à la propriété du 322, rue Mc Carthy pour permettre un accès à une personne à mobilité réduite;

Considérant que cette recommandation est maintenant obsolète puisque cette personne a élu domicile à l'extérieur de la municipalité;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel annule la demande d'installation d'un panneau de signalisation interdisant le stationnement face à la propriété du 322, rue Mc Carthy.

**ARÉNA**

**RECOMMANDATION CP-19-176**

**Octroi du contrat pour la surveillance périodique  
du système de réfrigération à l'ammoniac  
au Centre Récréatif Aussant**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel octroie le contrat pour la surveillance périodique du système de réfrigération à l'ammoniac au Centre Récréatif Aussant, pour la saison 2019-2020, à M. Serge Généreux au montant hebdomadaire soumis de 243,46 \$ ainsi qu'un montant de 37,54 \$ pour le test hebdomadaire de légionellose.

**RECOMMANDATION CP-19-177**

**Embauche du personnel étudiant  
Opérateur de resurfaeuse à glace  
au Centre Récréatif Aussant**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'embaucher le personnel étudiant opérateur de resurfaeuse à glace au Centre Récréatif Aussant apparaissant à l'annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante à titre de salarié non permanent au service des Loisirs aux conditions prévalant dans la politique d'embauche de la Ville.

**PARCS ET LOISIRS**

**RECOMMANDATION CP-19-178**

**Terrain de tennis  
Activité de Pickleball**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

De demander à la firme FNX-Innov, la possibilité de procéder à un appel d'offre pour quatre (4) terrains de pickleball sur le site du terrain de tennis avec des filets amovibles.

**RECOMMANDATION CP-19-179**

**Féerie des Lumières 2020**  
**Offre de services**

Considérant que la compagnie "Les Événements festifs" a déposé une offre de services, au montant de 22 000 \$, taxes en sus pour l'organisation de la Féerie des Lumières 2020;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel accepte l'offre de services de la compagnie "Les Événements festifs", au montant de 22 000 \$, taxes en sus pour l'organisation de la Féerie des Lumières 2020.

**REPRÉSENTATION**

**RECOMMANDATION CP-19-180**

**Représentation**

En réponse aux invitations formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- UMQ - Invitation à la journée de mobilisation sur l'immigration et les relations interculturelles : **aucune représentant**
- Fondation de l'Hôtel-Dieu de Sorel 8<sup>e</sup> Édition de la course de la Fondation: **315,00 \$**

**SUBVENTION, COTISATION, PUBLICITÉ**

**RECOMMANDATION CP-19-181**

**Subvention, Cotisation, Publicité**

En réponse aux demandes formulées ci-après, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

- Fondation Cégep Sorel-Tracy - Opération Nez Rouge: **100,00 \$**
- Fondation de l'Église Christ Church - Subvention: **refusée**
- Chambre de commerce et d'industrie de Sorel-Tracy Adhésion 2019-2020 : **180,00 \$**
- Club de Fers de la Pointe-aux-Pins - Subvention: **350,00 \$**

**AUTRES OBJETS**

**RECOMMANDATION CP-19-182**

**Politique administrative pour les stationnements de l'Hôtel de Ville et tarification**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel poursuive la politique administrative de location des stationnements de l'Hôtel de Ville avec une augmentation de la tarification à 125 \$ pour des heures réservées de 17h00 à 8h00, pour la période du 15 novembre 2019 au 1er avril 2020.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise les locataires desdits espaces de stationnement de l'Hôtel de Ville que cette dernière ne se tient nullement responsable des bris et dommages qui pourraient être causés à leur véhicule.

QUE la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel avise également lesdits locataires qu'il appartient à chacun d'eux de faire valoir leur droit d'utilisation en regard desdits stationnements.

## **RECOMMANDATION CP-19-183**

### **Proclamation**

#### **Mois de la sensibilisation au Cancer de la prostate**

Considérant que le cancer de la prostate est le cancer le plus courant chez les hommes au Canada;

Considérant que 1 Canadien sur 7 recevra un diagnostic de cette maladie au cours de sa vie;

Considérant qu'environ 11 hommes meurent quotidiennement du cancer de la prostate au Canada;

Considérant que le taux de survie au cancer de la prostate avoisine 100 % si la maladie est dépistée dès ses premiers stades, mais que 3 hommes sur 4 en mourront si elle est dépistée tardivement;

Considérant que les hommes de race noire et les hommes qui ont des antécédents familiaux de la maladie courent plus de risques d'être atteints d'un cancer de la prostate;

Considérant que depuis la création de Cancer de la Prostate Canada en 1994, le taux de mortalité a diminué de moitié;

Considérant que la sensibilisation et les conversations sur le cancer de la prostate peuvent mener au dépistage précoce et que ce dernier sauve des vies;

Considérant que la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel appuie Cancer de la Prostate Canada et que nous sommes tous résolus à accroître la sensibilisation au cancer de la prostate;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE les membres du Conseil municipal proclament, par la présente, septembre 2019 Mois de la sensibilisation au cancer de la prostate dans la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel.

## **RECOMMANDATION CP-19-184**

### **Protection des sources d'eau potable**

Considérant que l'eau est une ressource précieuse qu'il faut utiliser avec parcimonie;

Considérant que ce sont les citoyens qui paient pour le traitement de l'eau potable de la Régie intermunicipale de l'Eau de la Vallée du Richelieu (RIEVR);

Considérant que plus la qualité de la source d'eau potable est médiocre, plus le traitement requis est important et requiert davantage de barrières de traitement et de produits chimiques, les coûts s'en retrouvent donc plus élevés et le goût de l'eau potable peut en être altéré;

Considérant que les performances des réseaux d'égout des municipalités ainsi que les usines de traitement des eaux usées sont variables et que la fréquence de débordements des égouts vers la rivière Richelieu peut être élevée en temps de fortes pluies et de fonte des neiges;

Considérant que le suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (OMAEU) le long de la rivière Richelieu fait état de plusieurs milliers d'événements de débordements annuellement des ouvrages de surverses, ce qui contribue à la détérioration de la qualité de l'eau, donc de la source d'eau potable de la RIEVR;

Considérant qu'il est dans l'intérêt de tous les citoyens de bénéficier d'une source d'eau potable de la plus haute qualité, et ce, tout le long de la Rivière Richelieu;

Considérant que les activités anthropiques en amont d'une source d'eau potable ne devraient pas, par conséquent, en réduire la qualité;

Considérant que les normes du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) sur les ouvrages de traitement des eaux usées ainsi que sur les limites de débordement des ouvrages de surverses sont variables en périodes estivale et hivernale;

Considérant que ces normes plus clémentes en période hivernale apportent une détérioration de la qualité de la source d'eau potable;

Considérant que les activités agricoles détériorent également de façon importante la qualité de la source d'eau potable lors d'événements de pluies intenses;

Considérant que ces événements de pluies intenses semblent être de plus en plus fréquents et possiblement reliés au phénomène du changement climatique;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande ce qui suit :

QUE ce Conseil suggère aux municipalités ayant des ouvrages de traitement d'eaux usées se déversant dans la rivière Richelieu d'améliorer leur performance de traitement autant en période estivale qu'hivernale, ainsi qu'à réduire leur nombre d'événements de surverses, et ce, bien au-delà des normes actuelles imposées sur leurs ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées (OMAEU) par le Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

QUE ce Conseil demande au MELCC de renforcer les exigences de traitement des eaux usées autant en période estivale qu'hivernale.

QUE ce Conseil demande au gouvernement du Québec d'investir et de supporter les divers projets d'infrastructures afin de rendre possibles ces améliorations.

QUE ce Conseil demande au gouvernement du Québec d'investir et de supporter les entreprises agricoles ainsi que l'Union des producteurs agricoles (UPA) afin qu'ils améliorent leurs méthodes et techniques pour limiter l'érosion des terres lors d'événements de pluies intenses ou de revoir la réglementation sur la protection des bandes riveraines.

#### **RECOMMANDATION CP-19-185**

##### **Propriété du 423, rue Bourassa Incendie – Débris**

Considérant que les débris de la propriété mentionnée en rubrique n'ont toujours pas été ramassés depuis l'incendie, survenu le 11 mars 2019;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

De mandater le conseiller juridique de la Ville de Saint-Joseph-de-Sorel, Me Conrad Delisle, de prendre les actions nécessaires pour le ramassage des débris, suite à l'incendie du 11 mars 2019.

#### **RECOMMANDATION CP-19-186**

##### **Propriété du 319 à 321, rue Filiatrault et 1109, rue Champlain Démolition du solage et propreté du terrain**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande de mentionner au propriétaire ce qui suit :

DE fournir les détails concernant la démolition du solage tels lieu d'enfouissement, branchements sanitaire (égout) et eau potable afin de s'assurer que ces travaux ont été faits selon les règles de l'art.

D'aviser ledit propriétaire que son bâtiment nécessite des rénovations (toit) et que l'entretien de son terrain est déficient (ensemencement de gazon).

#### **RECOMMANDATION CP-19-187**

##### **Philippe Côté Appui au Projet culturel - Spectacle historique**

La Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

D'appuyer le projet culturel de Monsieur Philippe Côté en vue de la présentation d'un spectacle sur l'histoire de Saint-Joseph-de-Sorel.

**RECOMMANDATION CP-19-188**

**Sécurité routière**  
**Secteur scolaire (École Martel)**

Considérant que la direction de l'école Martel a fait l'ajout d'une nouvelle entrée, sur la rue Saint-Pierre, pour les élèves fréquentant l'école;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

De faire l'ajout de signalisation adéquate, sur la rue Saint-Pierre, pour permettre une traversée sécuritaire des élèves lors de l'entrée et de la sortie des classes.

**CORRESPONDANCE**

Le Secrétaire-trésorier porte à l'attention des membres la correspondance reçue et expédiée depuis la dernière séance.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

**RECOMMANDATION CP-19-189**

**Levée de la séance**

Considérant que l'ordre du jour est épuisé;

En conséquence, la Commission, à l'unanimité des membres, recommande :

QUE la séance soit levée.

---

Maire

---

Secrétaire-trésorier

- ANNEXE «A» -  
(Commission permanente du 19 août 2019)

**Embauche du personnel étudiant-opérateur  
de resurfaeuse à glace au Centre Récréatif Aussant**

- Blette, Philippe
- Déraps-Dubois, Michaël
- Forcier, Nicolas
- Guilbault, Gabriel
- Murillo-Vargas, Ricardo-Ismael
- Cossette, Jordane, substitut